

Gr. VII. L'alcool, le sucre et les parfums : telles sont les matières premières de cette industrie. De leur degré de pureté dépend la qualité des produits ; des conditions économiques qui régissent chaque marché d'approvisionnement résultent leurs prix, qui varient sensiblement d'un lieu de production à l'autre.

Cl. 74.

L'alcool employé pour la fabrication des liqueurs est indifféremment celui de vin ou celui de betterave, de grains, etc. L'alcool de vin, dit *de Montpellier*, est réservé cependant à certains produits spéciaux, et son prix plus élevé tend de jour en jour à le faire disparaître de la fabrication.

Les sucres de canne ou de betterave sont tous deux mis en usage et produisent des qualités semblables ; cependant le sucre des colonies est presque partout remplacé par les sucres du Nord ; les raffinés sont réservés aux liqueurs de choix ; les cristallisés blancs des usines sont employés dans les liqueurs de consommation courante.

Les glucoses ont un emploi restreint dans la distillation des liqueurs supérieures. Dans la fabrication des liqueurs ordinaires, l'emploi des glucoses est au contraire considérable, ainsi que pour les sirops à bon marché ; leur action se borne généralement à empêcher le sucre de tourner au candi.

Les parfums sont naturellement fort variés ; on les tire en grande partie des plantes aromatiques, telles que l'anis, l'absinthe, la coriandre, le fenouil, la mélisse, l'iris, le cumin, le girofle, la vanille, la cannelle, la menthe, la bergamote, le genièvre, etc., dont on extrait les huiles ou essences, soit par la distillation, soit par expression, soit par macération.

La coloration s'obtient en général par les matières suivantes : le safran, l'orseille, la cochenille, l'indigo, le bleu de Prusse, l'hématine, certains bois exotiques, etc.

Les prix de ces matières premières varient naturellement beaucoup selon les lieux de production ; cependant on peut à peu près établir que les alcools se meuvent entre 45, 65 et 165 francs l'hectolitre et même jusqu'à 300 francs l'hectolitre aux États-Unis ; les sucres entre 60, 90 et 110 francs les 100 kilogrammes ; les glucoses entre 50 et 65 francs les 100 kilogrammes.